



Ville de SAUSSET-LES-PINS

publié le 07-04-23

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 6 avril 2023

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 26

Qui ont pris au vote : 28

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois d'avril de à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaients présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Robert HABRANT, Mme Cécile BONNEAU, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Patrice THOMAS, M. Francis GENGOUX, M. Serge AMBAN, Mme Géraldine CAMPENS, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Valérie WILLEMART, Mme Elisabeth MARAINI, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA, M. Etienne HERPIN, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration : M. Jacques SABATIER à M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Valérie MASSON-RAGUSA à Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA.

Absent : M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

DELIBERATION N° 2023-04-07

Nomenclature ACTES : 7.1

BUDGET PREVISIONNEL – ANNEE 2023

Le Conseil Municipal,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les régions et l'Etat,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat;

VU la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1612-2, et L1612-8, L2121-8, L 2311-1, L2312-1, R2311-1, R2312-1

VU l'Ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et décrets d'application n°2005-1661 et n°2005-1662 du 27 décembre 2005 relatifs à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales et à leurs groupements et établissements publics locaux qui leur sont rattachés.

VU la Loi de finances pour 2023

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative à la continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales.

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la création des opérations suivantes :

- 101 : EQUIPEMENTS PM ET SECURITE
- 102 : AMENAGEMENT URBAIN-ESPACE PUBLICS
- 103 : INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE
- 104 : ECOLE JULES FERRY
- 105 : ECOLE VICTOR HUGO
- 106 : PROJETS ENVIRONNEMENTAUX
- 107 : CCAS

APPROUVE le budget primitif 2023 tel que présenté en note de synthèse.

PRECISE que le budget est adopté par chapitre et par opération pour la section d'investissement et par chapitre pour la section de fonctionnement.



Le Maire,
Maxime MARCHAND

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Marchand', written over a horizontal line.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : M. Stéphane DETRAY

DELIBERATION N° 2023-04-07

Objet : Budget prévisionnel – Année 2023

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le projet de budget primitif de l'exercice 2023 pour la commune est soumis à l'approbation du conseil municipal.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 182 054.34 €.

La section d'investissement est égale à la somme de 3 219 266.06 € en dépenses.

La section d'investissement est égale à la somme de 6 083 963.75 € en recettes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2023, qui est voté par chapitre budgétaire pour la section de fonctionnement et par chapitre budgétaire et par opération pour la section d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT

Pour ce qui concerne le vote par chapitre de la section de Fonctionnement :

- En dépenses

Chapitre	Description	Montant en €	Vote
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 182 054,34	
	DEPENSES REELLES	8 734 710,00	
011	Charges à caractère général	2 305 610,00	unanimité
012	Charges de personnel	5 300 000,00	unanimité
014	Atténuation de produits	531 000,00	unanimité
65	Charges de gestion courante	468 100,00	unanimité
66	Charges financières	100 000,00	unanimité
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	unanimité
	DEPENSES D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 447 344,34	
042	Dotations aux amortissements	600 000,00	unanimité
023	Virement à la section d'investissement	847 344,34	unanimité

- En recettes

Chapitre	Description	Montant en €	Vote
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 182 054,34	
	RECETTES REELLES	9 444 375,00	
013	Atténuation de charges	50 000,00	unanimité
70	Produits des services	1 023 400,00	unanimité
73	Impôts et taxes	6 842 742,00	unanimité
74	Dotations et participations	1 376 683,00	unanimité
75	Autres produits gestion courants	151 550,00	unanimité
	RECETTES D'ORDRE ENTRE SECTIONS	70 000,00	
042	Travaux en régie	70 000,00	unanimité
R002	RESULTAT REPORTE	667 679,34	

INVESTISSEMENT

Pour ce qui concerne le vote par chapitre de la section d'Investissement :

- En dépenses

Chapitre	Description	Montant en €	Vote
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 219 266,06	
	DEPENSES REELLES	2 973 910,00	
16	Remboursement d'Emprunts	420 000,00	unanimité
26	Participations	9 700,00	unanimité
	Total opérations		
n°	<i>dont détail par opérations</i>		
18	<i>CIMETIERES</i>	<i>40 000,00</i>	unanimité
30	<i>ESPACES VERTS</i>	<i>60 000,00</i>	unanimité
36	<i>REFECTION BAT. COMMUNAUX</i>	<i>270 000,00</i>	unanimité
40	<i>ECLAIRAGE PUBLIC</i>	<i>80 000,00</i>	unanimité
49	<i>ACQUISITIONS DIVERSES</i>	<i>98 210,00</i>	unanimité
57	<i>EXTINCTEURS - POTEAUX INCENDIE</i>	<i>30 000,00</i>	unanimité
63	<i>MATERIEL DE TRANSPORT</i>	<i>178 000,00</i>	unanimité
65	<i>REFECTION CHEMINS COMMUNAUX</i>	<i>15 000,00</i>	unanimité
66	<i>VIDEO SURVEILLANCE</i>	<i>250 000,00</i>	unanimité
68	<i>MATERIELS INFORMATIQUES</i>	<i>46 000,00</i>	unanimité
90	<i>REFECTION GYMNASE</i>	<i>65 000,00</i>	unanimité
92	<i>AIRE DE CAMPING CAR</i>	<i>5 000,00</i>	unanimité
93	<i>EQUIPEMENTS SPORTIFS</i>	<i>170 000,00</i>	unanimité
94	<i>AIRES DE JEUX</i>	<i>150 000,00</i>	unanimité
96	<i>THEATRE DE VERDURE</i>	<i>130 000,00</i>	unanimité
99	<i>POLE ENVIRONNEMENTAL</i>	<i>50 000,00</i>	unanimité

101	<i>EQUIPEMENTS PM ET SECURITE</i>	27 000,00	unanimité
102	<i>AMENAGEMENTS URBAIN-ESPACES PUBLICS</i>	170 000,00	unanimité
103	<i>INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE</i>	30 000,00	unanimité
104	<i>ECOLE JULES FERRY</i>	150 000,00	unanimité
105	<i>ECOLE VICTOR HUGO</i>	170 000,00	unanimité
106	<i>PROJETS ENVIRONNEMENTAUX</i>	120 000,00	unanimité
107	<i>CCAS</i>	240 000,00	unanimité
	DEPENSES D'ORDRE ENTRE SECTIONS	70 000,00	
040	Travaux en régie	70 000,00	unanimité
	RESTES A REALISER	175 356,06	

- **En recettes**

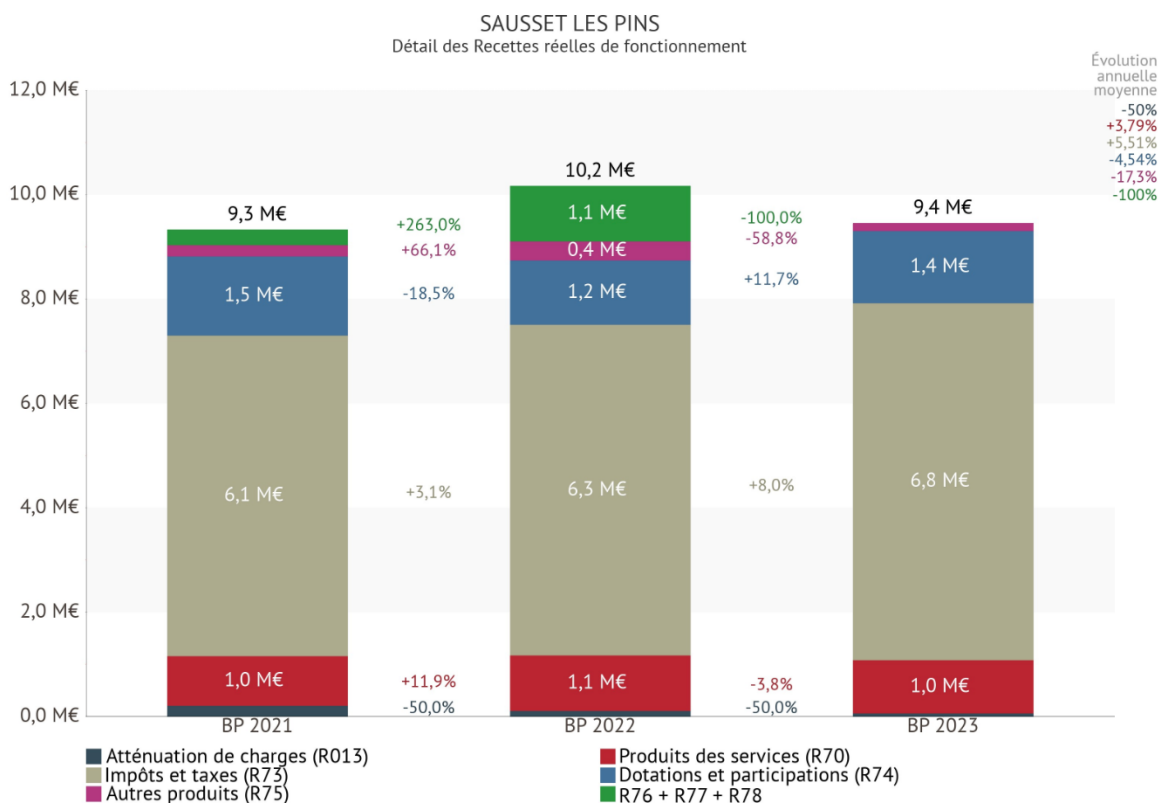
Chapitre	Description	Montant en €	Vote
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 083 963,75	
	RECETTES REELLES	138 000,00	
10	Dotation, fonds divers et réserves	138 000,00	unanimité
	RECETTES D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 152 634,34	
040	Dotations aux amortissements	600 000,00	unanimité
021	Virement de section de fonctionnement	847 344,34	unanimité
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 290,00	unanimité
	RESTES A REALISER	679 196,66	
R001	RESULTAT REPORTE	3 114 132,75	

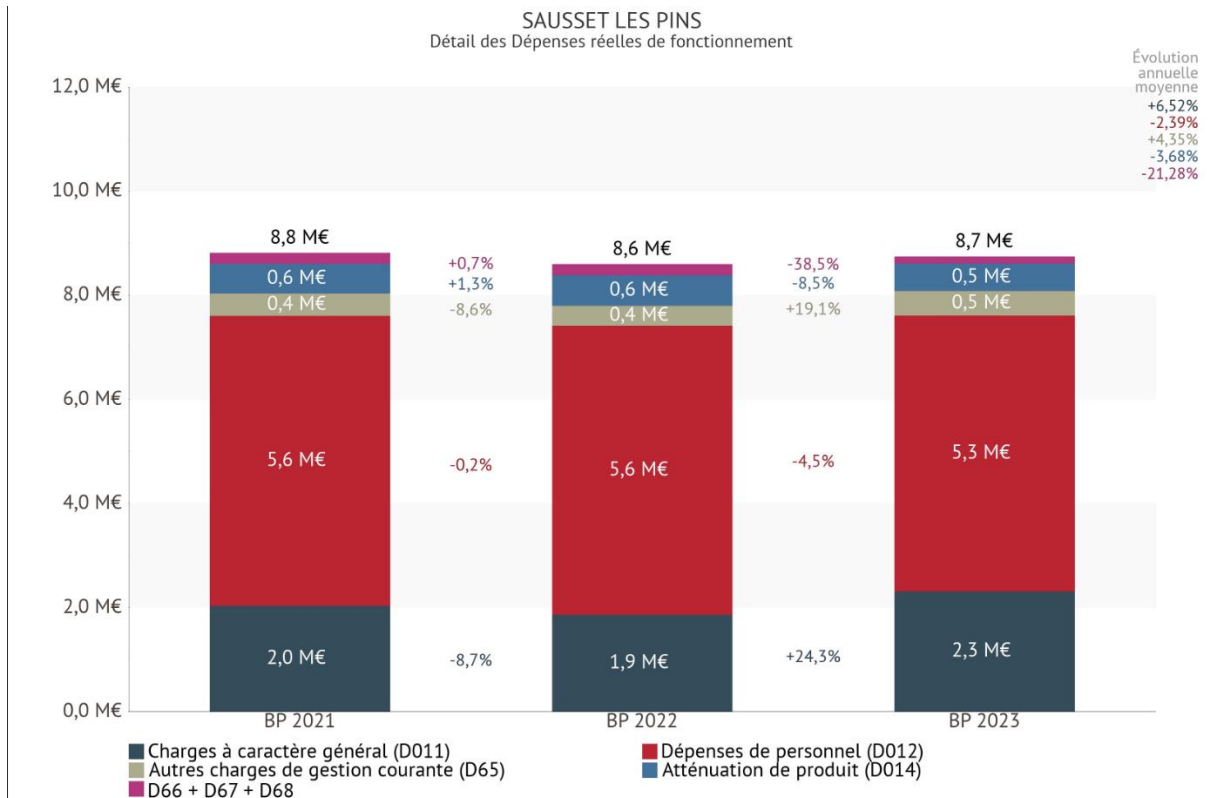


RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023

La commune de SAUSSET-LES-PINS a présenté le débat d'orientation budgétaire lors du Conseil Municipal du 28 février 2023.

Ce présent budget prévisionnel confirme les tendances présentées :

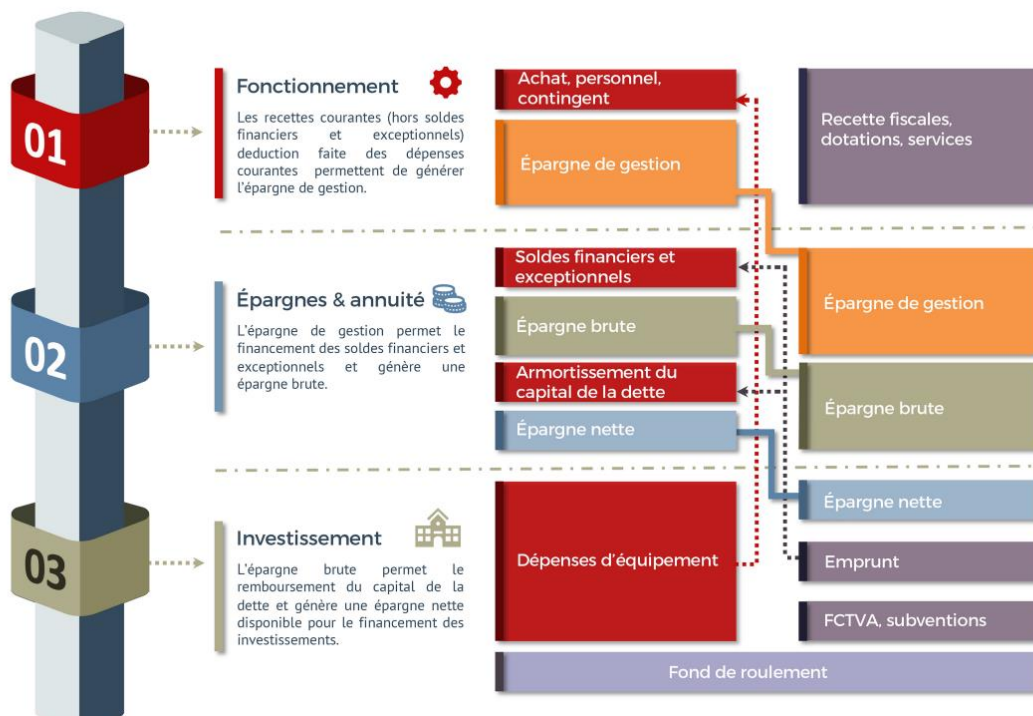




La clôture de l'exercice précédent étant terminée, cela permet d'intégrer les excédents ou déficit de l'année précédente. Pour l'année 2022, l'excédent est de 520 457.14€

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont également finalisés.

Rappel :



La section de fonctionnement de ce budget prévisionnel 2023 s'équilibre à 10 182 054,54€.

Pour la section d'investissement le total en dépenses est de 3 219 266.06 € et de 6 083 963.75 € en recettes.

La section d'investissement est donc présentée en suréquilibre.

Des arbitrages budgétaires se sont tenus tant au niveau de la section de fonctionnement que pour la section d'investissement pendant les mois de janvier et février.

I° LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

I - La section de fonctionnement, en recettes, représente un montant de 10 182 054,34€, dont :

- A) 9 444 375 € de recettes réelles
- B) 1 447 344,34 € d'opérations d'ordres

A) LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 9 444 375€

Les recettes de fonctionnement sont constituées par les chapitres suivants :

Chapitre 013 « Atténuation de charges » pour un montant de 50 000€

Il concerne essentiellement les remboursements des rémunérations des personnels en longue maladie ou accident de service par notre assurance. L'amélioration de la situation médicale de certains agents leur a permis une reprise progressive.

Chapitre 70 « Produits des services et du domaine » pour un montant de 1 023 400€

Les produits des services et du domaine représentent 10.84% des recettes de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe les produits des services publics gérés par les personnels municipaux :

- La restauration scolaire et les services périscolaires, de garderie, accompagnement aux devoirs.
- La crèche multi accueil et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
- L'école de voile et les activités sportives en direction des adolescents.
- Les repas des seniors au parc des loisirs et le portage des repas.

Les autres produits de ce chapitre concernent les redevances de concessions dans le cimetière, les redevances des concessions de plages ainsi que le reversement des salaires des personnels du centre d'action sociale.

Chapitre 73 « Impôts et taxes » pour un montant de 6 842 742€

Ce chapitre enregistre les produits de la fiscalité directe locale fixés à 5 512 866€.

Il est à noter que la commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition mais que les bases fiscales augmentent pour près de 7% conséquemment aux décisions gouvernementales.

Ces produits représentent + de 80% du chapitre 73 et 72.45% des recettes de la section de fonctionnement.

Les autres produits enregistrés dans ce chapitre, parmi les plus importants sont les droits de mutation pour un montant de 600 000€, les taxes sur l'électricité pour un montant de 210 000€, le fonds de péréquation intercommunal pour un montant estimé à 159 127€ et les droits de places pour un montant de 130 000€.

Enfin, les produits de la taxe de séjour, dont le montant est estimé à 140 000€ grâce à l'attractivité de la commune et notamment la création d'une aire de camping-car, restent stables.

Chapitre 74 « Dotations et participations » pour un montant de 1 376 683€

Ce chapitre représente 14.58% des recettes de fonctionnement.

Les crédits inscrits à ce chapitre concernent les dotations de l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement pour un montant estimé à 675 906€ (légère baisse du fait d'une diminution du nombre d'habitants constatée lors du dernier recensement).

Les autres recettes versées par l'Etat concernent la dotation de solidarité rurale (113 765€), la dotation nationale de péréquation (125 678€) qui sont stables également.

Il est à noter cette année le versement de la dotation de solidarité communautaire pour 80 953€. Cette somme devrait augmenter en 2024 et 2025.

Les autres produits de ce chapitre concernent la contribution de la caisse d'allocations familiales pour les structures de l'enfance et de la petite enfance pour un montant estimé de 300 000€

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » pour un montant de 151 550€

Ce chapitre comprend les loyers des logements municipaux et des produits divers comme le remboursement des sinistres par les assurances.

B) LES OPERATIONS D'ORDRE EN RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 737 679,34 €

- 667 679,34 € de report d'excédent N-1
- Les travaux en régie pour un montant de 70 000€ : La régie du Pôle Technique va engager la phase 2 du plan de sobriété énergétique (remplacement de l'éclairage interne)

II - La section de fonctionnement, en dépenses, représente un montant de 10 182 054,34€, dont :

- A) 8 734 710 € de dépenses réelles
- B) 1 447 344,34 € d'opérations d'ordres

A) LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 8 734 710€

Les dépenses de fonctionnement regroupent les chapitres suivants :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » représentent 2 305 610€.

Ce chapitre représente 26.40% des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

C'est sur ce chapitre qu'un travail est mené pour réduire et rationaliser les dépenses, sans nuire au rendement des services :

- Travail sur les fluides avec l'ALEC et les services techniques
- Nouveau marché de restauration scolaire notamment avec l'introduction de produits de meilleure qualité
- Achat de véhicules moins polluants et moins énergivores
- Exigence auprès de nos fournisseurs
- Développement de consultations et de marchés publics
- Extinction de l'éclairage public programmée pour 2023

Ce chapitre enregistre les charges de fonctionnement des services. Parmi les lourdes dépenses, on trouve les charges d'électricité (610 000€ déduction faite de l'amortisseur gouvernemental) et de consommation d'eau des bâtiments, de l'éclairage public et des espaces verts, les charges d'alimentation du service restauration scolaire (+10%) ainsi que les charges de carburants des véhicules municipaux soit une augmentation de près de 152.5%

Ces charges variables, telles l'alimentation, les consommations d'eau et d'électricité, font l'objet d'une attention particulière et d'un suivi des consommations qui s'imposent aux services communaux.

Chapitre 012 « Charges de personnel » représente 5 300 000€.

Ce chapitre représente 60.68% des dépenses réelles de la section de fonctionnement (en baisse).

Les différentes actions et mesures prises lors des deux dernières années portent leurs fruits.

C'est pourquoi, les dépenses sont en diminution significative, en raison des départs à la retraite et du non-renouvellement de contractuels.

En outre, le nombre de saisonniers sera fixé à environ 40 sur la période estivale et les heures supplémentaires seront strictement encadrées.

Le Glissement Vieillesse Technicité (avancements d'échelon) : plus de 50 000€ mais maîtrisé puisque le nombre de fonctionnaire sur l'année 2023 sera stable.

Chapitre 014 « Atténuation de produits » pour un montant de 531 000€

Ce chapitre concerne le reversement à la Métropole Aix-Marseille Provence de l'attribution de compensation négative, pour un montant de 77 050€, résultant des transferts de compétences opérés en 2001 et en 2015 (pluvial notamment, voirie).

Comme l'année dernière, il est prévu au budget le prélèvement pour carence en logements sociaux (loi SRU) à hauteur de 433 141.12€.

La commune a déposé un recours gracieux puis contentieux sur l'arrêté préfectoral de carence auprès du tribunal administratif. Il est à noter que la moins-value de la vente de terrains aura un impact sur le budget 2024.

Chapitre 65 « Autres charges courantes » représentent 468 100€

Ce chapitre prévoit les subventions accordées aux associations (120 000€) soit une augmentation de 20% sur les montants attribués selon des critères mieux définis. La subvention versée au CCAS sera de 173 000€, soit une augmentation de 16%. Le reste est divisé entre les indemnités versées aux élus et les charges sociales et de formation.

Diverses participations aux organismes de regroupement (Parc Marin par exemple).

Chapitre 66 « Charges financières » représentent 100 000€.

La charge des intérêts de la dette représentait

- En 2021 : 199 564.37€,
- En 2022 ; 117 737.54€,
- Et cette année moins de 100 000€

Cela s'explique par le travail qui a été mené en 2021 et finalisé en 2022 sur la renégociation de la dette de la collectivité avec un taux à 0.47%.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » représentent 30 000€

Inscription budgétaire des bourses et prix attribués par la commune dans ce chapitre.

B) LES OPERATIONS D'ORDRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 447 344,34 €

- 600 000,00 € de dotations aux amortissements
- 847 344.34€ par le virement à la section d'investissement budgétisé de manière prévisionnelle

II° LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Elle est présentée en suréquilibre avec :

- en dépenses 3 219 266,06.00€ en incluant les opérations d'ordre entre section pour 70 000€
- en recettes 6 083 963,75€ en incluant 2 142 634,34€ d'opérations d'ordre entre sections ;

Chapitre 10 « Dotations et fonds propres » pour un montant de 138 000€, qui représentent les seules recettes réelles de la section.

Il s'agit du fonds de compensation de TVA sur les dépenses d'investissement de l'année 2021.

Le taux de compensation forfaitaire fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT est de 16,404 % pour les dépenses éligibles réalisées pour la commune de Sausset-les-Pins sur N-2.

Les dépenses réelles d'investissement représentent 2 973 910€ :

Elles comprennent le remboursement du capital de la dette pour un montant de 420 000€ et les dépenses d'équipement pour un montant de 2 544 210€.

Chapitre 16 « Remboursement du capital de la dette pour un montant de 420 000€

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2023 est estimé à 4 134 010.47€

La dette par habitant se fixe à 90€.



Chapitre 26 « Participations et créances rattachées »

9 700€ de la participation à la banque AFL

Les nouvelles opérations réparties sur les chapitres 20, 21 et 23 représentent 2 544 210€

Après avoir lancé un plan pluriannuel d'investissement global 2021-2026, des travaux soumis à des demandes de subventions accordées ont été validés et lancés.

Ce PPI a été scindé en deux triennales 2021 / 2023 et 2024 / 2026.

La commune arrive au milieu de son PPI et finalise les travaux de la première "tranche" 2021 / 2023.

Parallèlement, la demande de subvention pour 7 travaux de proximité nous permet d'envisager chaque année la réalisation de travaux de moins de 85 000€ hors taxe subventionnés à hauteur de 70%

Nous entamons dès cette année, des demandes de subventions pour les grands projets (rénovation et réhabilitation des écoles) avec une finalisation de deux demandes de subventions particulières :

- le fond vert pour 1.5 millions d'euros
- le contrat départemental de transition écologique (ex CDDA)

Parmi les investissements structurants retenus, il est à noter que sont réinscrits les projets qui n'ont pas eu d'engagement principalement par la mise en place des procédures de la commande publique, ceux dont la définition des besoins en interne a dû être menée et ceux dont des études préliminaires ont dû être réalisées.

Après arbitrages budgétaires, et réévaluation des besoins, voici les principaux investissements sur l'année 2023 :

		SUBVENTIONS
<i>CIMETIERES</i>	<i>40 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>ESPACES VERTS (matériels)</i>	<i>60 000,00</i>	
<i>REFECTION BAT. COMMUNAUX (crèche, foyer restaurant, accueil mairie)</i>	<i>270 000,00</i>	<i>CD13 et l'Etat DETR</i>
<i>ECLAIRAGE PUBLIC (travaux pour extinction de l'éclairage public)</i>	<i>80 000,00</i>	
<i>ACQUISITIONS DIVERSES</i>	<i>98 210,00</i>	
<i>EXTINCTEURS - POTEAUX INCENDIE</i>	<i>30 000,00</i>	
<i>MATERIEL DE TRANSPORT (véhicules utilitaires)</i>	<i>178 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>REFECTION CHEMINS COMMUNAUX</i>	<i>15 000,00</i>	

<i>VIDEO SURVEILLANCE (Phase 2 avec CSU)</i>	<i>250 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>MATERIELS INFORMATIQUES</i>	<i>46 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>REFECTION GYMNASSE</i>	<i>65 000,00</i>	<i>Etat avec DSIL</i>
<i>AIRE DE CAMPING CAR</i>	<i>5 000,00</i>	
<i>EQUIPEMENTS SPORTIFS (Piste d'athlétisme)</i>	<i>170 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>AIRES DE JEUX</i>	<i>150 000,00</i>	<i>CD 13</i>
<i>THEATRE DE VERDURE</i>	<i>130 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>POLE ENVIRONNEMENTAL</i>	<i>50 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>EQUIPEMENTS PM ET SECURITE</i>	<i>27 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>AMENAGEMENTS URBAIN-ESPACES PUBLICS (rénovation du patrimoine communale...)</i>	<i>170 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE (études..)</i>	<i>30 000,00</i>	
<i>ECOLE JULES FERRY (réfectoire, sol cantine...)</i>	<i>150 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>ECOLE VICTOR HUGO (AMO)</i>	<i>170 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>PROJETS ENVIRONNEMENTAUX (bornes de sentier La Roselière, rénovation poste de secours.....)</i>	<i>120 000,00</i>	<i>CD13</i>
<i>CCAS</i>	<i>240 000,00</i>	<i>CD13</i>

Sur 23 opérations, 16 font l'objet de subventions.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE DE SAUSSET LES PINS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130104900014

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE SAUSSET LES PINS - BP (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	50
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	59
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	62
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	63
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	69
D2 - Arrêté et signatures	70



MAIRIE DE SAUSSET LES PINS - MAIRIE DE SAUSSET LES PINS - BP - BP - 2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE	MAIRIE DE SAUSSET LES PINS MAIRIE DE SAUSSET LES PINS - BP	BP 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7570
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1154	944
2	Produit des impositions directes/population	737	517
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1248	1158
4	Dépenses d'équipement brut/population	336	298
5	Encours de dette/population	546	796
6	DGF/population	89	154
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 182 054,34	9 514 375,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 667 679,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 182 054,34	10 182 054,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 043 910,00	2 290 634,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	175 356,06	679 196,66
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 114 132,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 219 266,06	6 083 963,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 401 320,40	16 266 018,09
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 854 912,22	0,00	2 305 610,00	2 305 610,00	2 305 610,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 550 000,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
014	Atténuations de produits	580 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
65	Autres charges de gestion courante	393 000,00	0,00	468 100,00	468 100,00	468 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 377 912,22	0,00	8 604 710,00	8 604 710,00	8 604 710,00
66	Charges financières	117 737,54	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	53 500,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 649 149,76	0,00	8 734 710,00	8 734 710,00	8 734 710,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		847 344,34	847 344,34	847 344,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 593 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 593 000,00		1 447 344,34	1 447 344,34	1 447 344,34
TOTAL		10 242 149,76	0,00	10 182 054,34	10 182 054,34	10 182 054,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**10 182 054,34****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 063 241,00	0,00	1 023 400,00	1 023 400,00	1 023 400,00
73	Impôts et taxes	6 334 878,76	0,00	6 842 742,00	6 842 742,00	6 842 742,00
74	Dotations et participations	1 232 010,00	0,00	1 376 683,00	1 376 683,00	1 376 683,00
75	Autres produits de gestion courante	368 166,00	0,00	151 550,00	151 550,00	151 550,00
Total des recettes de gestion courante		9 098 295,76	0,00	9 444 375,00	9 444 375,00	9 444 375,00
76	Produits financiers	8 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 157 149,76	0,00	9 444 375,00	9 444 375,00	9 444 375,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	85 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		85 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		10 242 149,76	0,00	9 514 375,00	9 514 375,00	9 514 375,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**667 679,34**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**10 182 054,34****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**
1 377 344,34

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 540 652,00	175 356,06	2 544 210,00	2 544 210,00	2 719 566,06
	Total des dépenses d'équipement	2 540 652,00	175 356,06	2 544 210,00	2 544 210,00	2 719 566,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	469 700,00	0,00	429 700,00	429 700,00	429 700,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 010 352,00	175 356,06	2 973 910,00	2 973 910,00	3 149 266,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	85 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
	TOTAL	3 095 352,00	175 356,06	3 043 910,00	3 043 910,00	3 219 266,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 219 266,06****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 289 960,00	679 196,66	0,00	0,00	679 196,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 305 360,00	679 196,66	0,00	0,00	679 196,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	196 992,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	705 290,00	705 290,00	705 290,00
	Total des recettes financières	196 992,00	0,00	843 290,00	843 290,00	843 290,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 502 352,00	679 196,66	843 290,00	843 290,00	1 522 486,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		847 344,34	847 344,34	847 344,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 593 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 593 000,00		1 447 344,34	1 447 344,34	1 447 344,34

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (Total des votes)
	TOTAL	3 095 352,00	679 196,66	2 290 634,34	2 290 634,34	2 969 831,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 114 132,75
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 083 963,75
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 377 344,34
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 305 610,00		2 305 610,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 300 000,00		5 300 000,00
014	Atténuations de produits	531 000,00		531 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	468 100,00		468 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	600 000,00	600 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		847 344,34	847 344,34
Dépenses de fonctionnement – Total		8 734 710,00	1 447 344,34	10 182 054,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 182 054,34
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	420 000,00	0,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 719 566,06		2 719 566,06
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	70 000,00	70 000,00
26	Participations et créances rattachées	9 700,00	0,00	9 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 149 266,06	70 000,00	3 219 266,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 219 266,06
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 023 400,00		1 023 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		70 000,00	70 000,00
73	Impôts et taxes	6 842 742,00		6 842 742,00
74	Dotations et participations	1 376 683,00		1 376 683,00
75	Autres produits de gestion courante	151 550,00	0,00	151 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 444 375,00	70 000,00	9 514 375,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**667 679,34**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**10 182 054,34**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	138 000,00	0,00	138 000,00
13	Subventions d'investissement	679 196,66	0,00	679 196,66
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		600 000,00	600 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		847 344,34	847 344,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 290,00		705 290,00
Recettes d'investissement – Total		1 522 486,66	1 447 344,34	2 969 831,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**3 114 132,75**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 083 963,75**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 854 912,22	2 305 610,00	2 305 610,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	64 000,00	64 000,00
60612	Energie - Electricité	210 000,00	610 000,00	610 000,00
60621	Combustibles	24 000,00	33 000,00	33 000,00
60622	Carburants	30 000,00	29 000,00	29 000,00
60623	Alimentation	15 340,00	218 550,00	218 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 850,00	5 100,00	5 100,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	17 100,00	17 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 600,00	52 600,00	52 600,00
60636	Vêtements de travail	9 600,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	6 030,00	6 700,00	6 700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	800,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 800,00	26 000,00	26 000,00
6068	Autres matières et fournitures	54 770,00	53 410,00	53 410,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	34 000,00	34 000,00
6132	Locations immobilières	3 708,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	40 272,48	22 050,00	22 050,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	51 420,00	54 800,00	54 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	103 540,00	87 300,00	87 300,00
615232	Entretien, réparations réseaux	89 352,00	97 000,00	97 000,00
61524	Entretien bois et forêts	4 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 946,00	8 600,00	8 600,00
6156	Maintenance	90 247,00	84 400,00	84 400,00
6168	Autres primes d'assurance	175 000,00	175 000,00	175 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	69 860,00	69 860,00
6182	Documentation générale et technique	2 160,00	2 880,00	2 880,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 600,00	24 200,00	24 200,00
6226	Honoraires	20 840,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	373 531,70	172 900,00	172 900,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 185,00	144 330,00	144 330,00
6236	Catalogues et imprimés	2 100,00	19 550,00	19 550,00
6238	Divers	2 100,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	800,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs	17 300,00	17 000,00	17 000,00
6256	Missions	1 100,00	1 090,00	1 090,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	55 561,00	55 000,00	55 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 291,04	16 930,00	16 930,00
6288	Autres services extérieurs	55 000,00	20 460,00	20 460,00
63512	Taxes foncières	190 000,00	9 000,00	9 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	1 218,00	1 300,00	1 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 550 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
6331	Versement mobilité	63 410,00	56 000,00	56 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	76 117,00	69 000,00	69 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 507,00	10 000,00	10 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 665 051,00	2 512 000,00	2 512 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	150 541,00	60 000,00	60 000,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat*	8 600,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	689 100,00	765 000,00	765 000,00
64131	Rémunérations non tit.	365 409,00	475 000,00	475 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat*	2 500,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion - indemnité inflat*	2 600,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	39 082,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	2 564,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	545 467,00	480 000,00	480 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	888 290,00	815 000,00	815 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 288,00	22 000,00	22 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	734,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 933,00	12 000,00	12 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	717,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	12 000,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 040,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	11 050,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	580 000,00	531 000,00	531 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	412 000,00	433 141,12	433 141,12
739211	Attributions de compensation	168 000,00	77 050,00	77 050,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	20 808,88	20 808,88
65	Autres charges de gestion courante	393 000,00	468 100,00	468 100,00
6531	Indemnités	110 026,00	112 000,00	112 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	17 000,00	17 000,00
65548	Autres contributions	20 004,00	18 700,00	18 700,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 970,00	1 400,00	1 400,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	6 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	123 000,00	173 000,00	173 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	102 000,00	120 000,00	120 000,00
65888	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 377 912,22	8 604 710,00	8 604 710,00
66	Charges financières (b)	117 737,54	100 000,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	111 667,58	102 186,52	102 186,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 930,04	-2 186,52	-2 186,52
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6714	Bourses et prix	0,00	13 500,00	13 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	40 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	6 500,00	6 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	53 500,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	53 500,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	60 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 649 149,76	8 734 710,00	8 734 710,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	847 344,34	847 344,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 593 000,00	600 000,00	600 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 050 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	543 000,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 593 000,00	1 447 344,34	1 447 344,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 593 000,00	1 447 344,34	1 447 344,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 242 149,76	10 182 054,34	10 182 054,34

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 182 054,34
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	16 261,38
Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 447,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 186,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.



(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 063 241,00	1 023 400,00	1 023 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	11 400,00	11 400,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 340,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	39 000,00	42 000,00	42 000,00
7066	Redevances services à caractère social	400 000,00	300 000,00	300 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	350 000,00	350 000,00	350 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	194 675,00	200 000,00	200 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	73 226,00	110 000,00	110 000,00
73	Impôts et taxes	6 334 878,76	6 842 742,00	6 842 742,00
73111	Impôts directs locaux	5 106 628,76	5 578 615,00	5 578 615,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	161 000,00	159 127,00	159 127,00
7336	Droits de place	88 500,00	130 000,00	130 000,00
7338	Autres taxes	3 250,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	25 500,00	25 000,00	25 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	200 000,00	210 000,00	210 000,00
7362	Taxes de séjour	100 000,00	140 000,00	140 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	650 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	1 232 010,00	1 376 683,00	1 376 683,00
7411	Dotation forfaitaire	680 000,00	675 906,00	675 906,00
74121	Dotation de solidarité rurale	115 000,00	113 765,00	113 765,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	80 953,00	80 953,00
74127	Dotation nationale de péréquation	131 000,00	125 678,00	125 678,00
74718	Autres participations Etat	13 700,00	30 000,00	30 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	8 500,00	8 500,00
7473	Participat° Départements	13 200,00	30 000,00	30 000,00
7478	Participat° Autres organismes	276 000,00	300 000,00	300 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	10 881,00	10 881,00
7488	Autres attributions et participations	110,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	368 166,00	151 550,00	151 550,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	117 000,00	117 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	248 166,00	34 550,00	34 550,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 098 295,76	9 444 375,00	9 444 375,00
76	Produits financiers (b)	8 854,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	8 854,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 050 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 050 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 157 149,76	9 444 375,00	9 444 375,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>85 000,00</i>	<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>85 000,00</i>	<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 242 149,76	9 514 375,00	9 514 375,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	667 679,34
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 182 054,34
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------



Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	0,00	27 000,00	27 000,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	0,00	170 000,00	170 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	0,00	170 000,00	170 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	120 000,00	120 000,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	0,00	240 000,00	240 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	36 960,00	40 000,00	40 000,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	53 200,00	60 000,00	60 000,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	288 648,00	270 000,00	270 000,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	179 524,00	98 210,00	98 210,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	262 000,00	178 000,00	178 000,00
65	Opération d'équipement n° 65 (5)	13 200,00	15 000,00	15 000,00
66	Opération d'équipement n° 66 (5)	175 000,00	250 000,00	250 000,00
68	Opération d'équipement n° 68 (5)	105 800,00	46 000,00	46 000,00
76	Opération d'équipement n° 76 (5)	26 400,00	0,00	0,00
87	Opération d'équipement n° 87 (5)	53 000,00	0,00	0,00
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	539 880,00	65 000,00	65 000,00
92	Opération d'équipement n° 92 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
93	Opération d'équipement n° 93 (5)	362 440,00	170 000,00	170 000,00
94	Opération d'équipement n° 94 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
96	Opération d'équipement n° 96 (5)	132 200,00	130 000,00	130 000,00
98	Opération d'équipement n° 98 (5)	134 000,00	0,00	0,00
99	Opération d'équipement n° 99 (5)	178 400,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 540 652,00	2 544 210,00	2 544 210,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	420 000,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	460 000,00	420 000,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	9 700,00	9 700,00	9 700,00
261	Titres de participation	9 700,00	9 700,00	9 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		469 700,00	429 700,00	429 700,00
458101	M.O déléguée EP- METROPOLE/COMMUNE SAUSSET CM14/11/2019 (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 010 352,00	2 973 910,00	2 973 910,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	85 000,00	70 000,00	70 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	85 000,00	70 000,00	70 000,00
2313	Constructions	85 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		85 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 095 352,00	3 043 910,00	3 043 910,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	175 356,06
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 219 266,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 289 960,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	1 289 960,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 400,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 305 360,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	196 992,00	138 000,00	138 000,00
10222	FCTVA	196 992,00	138 000,00	138 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	705 290,00	705 290,00
	Total des recettes financières	196 992,00	843 290,00	843 290,00
458201	M.O déléguée EP- METROPOLE/COMMUNE SAUSSET CM14/11/2019 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 502 352,00	843 290,00	843 290,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	847 344,34	847 344,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 593 000,00	600 000,00	600 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 050 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	5 000,00	5 000,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	20 000,00	20 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	6 000,00	6 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 000,00	6 000,00
281311	Hôtel de ville	0,00	2 000,00	2 000,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	5 000,00	5 000,00
281316	Equipements de cimetière	0,00	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	543 000,00	140 000,00	140 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 000,00	1 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	16 000,00	16 000,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	60 000,00	60 000,00
281538	Autres réseaux	0,00	15 000,00	15 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	13 000,00	13 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	45 000,00	45 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	25 000,00	25 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	50 000,00	50 000,00
28184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 593 000,00	1 447 344,34	1 447 344,34
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 593 000,00	1 447 344,34	1 447 344,34
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 095 352,00	2 290 634,34	2 290 634,34

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
			RESTES A REALISER N-1 (10)
			679 196,66
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
			3 114 132,75
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			6 083 963,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS PM ET SECURITE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	27 000,00	b 27 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-27 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS URBAIN-ESPACES PUBLICS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-170 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : ECOLE JULES FERRY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : ECOLE VICTOR HUGO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-170 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	111 000,00	111 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-120 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : CCAS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	240 000,00	b 240 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-240 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : CIMETIERE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 835,00	a 1 200,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 835,00	1 200,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	59 835,00	1 200,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 5 502,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	5 502,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	5 502,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-35 698,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		85 337,70	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 337,70	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	67 679,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 658,64	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : REFECTION BAT. COMMUNAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 071 040,62	a 8 484,00	270 000,00	b 270 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 424,00	4 560,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 424,00	4 560,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 820 888,71	3 924,00	270 000,00	270 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	52 978,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	97 924,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 562 388,86	3 924,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2138	Autres constructions	6 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	49 566,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 841,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 056,56	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	226 727,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	203 893,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 234,80	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-278 484,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 062 772,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 062 772,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	869 277,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	193 494,58	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS DIVERSES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		617 493,36	a 13 408,85	98 210,00	b 98 210,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	609 214,56	13 408,85	98 210,00	98 210,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	9 407,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat*, matériel (mise à disp	12 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 598,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 601,79	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	513 321,92	13 408,85	87 210,00	87 210,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 278,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 068,80	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 356,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	22 356,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	17 388,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 968,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-89 262,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57 (1)
LIBELLE : EXTINCTEUR-POTEAUX INCENDIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 157,70	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 157,70	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	5 277,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 879,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 516,18	a 43 211,44	178 000,00	b 178 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 516,18	43 211,44	178 000,00	178 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	105 516,18	43 211,44	178 000,00	178 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 25 184,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	25 184,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	25 184,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-196 027,44
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65 (1)
LIBELLE : REFECTION CHEMINS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 639,10	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 263,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	6 263,10	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 376,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 376,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 66 (1)
LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		244 455,94	a 18 494,81	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 319,94	18 494,81	250 000,00	250 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	15 637,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	214 682,74	18 494,81	190 000,00	190 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 100,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	7 100,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-261 394,81
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1)
LIBELLE : MATERIELS INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		322 649,78	a 41 366,20	46 000,00	b 46 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	102 749,45	34 610,20	11 200,00	11 200,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	102 749,45	34 610,20	11 200,00	11 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 900,33	6 756,00	34 800,00	34 800,00	0,00
21538	Autres réseaux	3 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	213 804,33	6 756,00	34 800,00	34 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 962,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	44 962,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 962,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-42 404,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1)
LIBELLE : PASSERELLE CORNICHE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 603,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 603,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 603,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87 (1)
LIBELLE : PLANTATION D'ARBRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 475,16	a 3 413,45	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 475,16	3 413,45	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 623,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 851,56	3 413,45	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 6 732,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	6 732,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 732,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	3 318,55
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : REFECTION GYMNASE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		541 919,23	a 0,00	65 000,00	b 65 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	326 603,49	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	299 852,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 750,65	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	209 675,74	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 198,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	201 477,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 252 366,66	d 0,00
13	Subventions d'investissement	252 366,66	0,00
1313	Subv. transf. Départements	242 182,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	10 184,66	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	187 366,66
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92 (1)
LIBELLE : AIRE DE CAMPING CAR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		134 613,31	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	134 613,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	134 613,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 13 052,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	13 052,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	13 052,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 052,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		234 592,18	a 22 734,70	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 461,48	360,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 461,48	360,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 210,33	552,70	170 000,00	170 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	121 499,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	745,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 965,54	552,70	170 000,00	170 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 920,37	21 822,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	44 181,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 739,20	21 822,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 133 356,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	133 356,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	133 356,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-59 378,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1)
LIBELLE : AIRES DE JEUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 621,68	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	82 621,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	82 621,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 99 138,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	99 138,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	99 138,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 862,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96 (1)
LIBELLE : THEATRE DE VERDURE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 067,20	a 9 702,00	130 000,00	b 130 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 627,20	9 702,00	130 000,00	130 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 627,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	9 702,00	130 000,00	130 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 69 448,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	69 448,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	69 448,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-70 254,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98 (1)
LIBELLE : ETUDES ECOLE FDAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 531,89	a 13 340,61	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	82 531,89	13 340,61	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	82 531,89	13 340,61	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-13 340,61
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99 (1)
LIBELLE : POLE ENVIRONNEMENTAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	429 700	606 110	325 600	320 000	186 000	386 000	240 000	15 500	5 000	460 000	0	2 973 910
- Equipements municipaux (2)		606 110	325 600	320 000	186 000	386 000	240 000	15 500	5 000	460 000	0	2 544 210
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	429 700											429 700
Dépenses d'ordre	0											70 000
Total dépenses de l'exercice	429 700	676 110	325 600	320 000	186 000	386 000	240 000	15 500	5 000	460 000	0	3 043 910
RAR N-1 et reports	0	42 692	65 988	14 171	9 702	23 479	0	5 844	0	13 480	0	175 356
Total cumulé dépenses d'investissement	429 700	718 802	391 588	334 171	195 702	409 479	240 000	21 344	5 000	473 480	0	3 219 266
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 150 634	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 290 634
RAR N-1 et reports	3 114 133	75 648	12 033	0	69 448	385 723	0	12 455	13 052	110 838	0	3 793 329
Total cumulé recettes d'investissement	5 264 767	215 648	12 033	0	69 448	385 723	0	12 455	13 052	110 838	0	6 083 964

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 111 844	6 984 930	30 700	285 500	42 450	44 700	299 300	38 900	500	338 000	5 230	10 182 054
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 111 844	6 984 930	30 700	285 500	42 450	44 700	299 300	38 900	500	338 000	5 230	10 182 054
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 172 094	71 881	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	117 000	200 000	151 400	9 514 375
RAR N-1 et reports	667 679	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 679
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 839 773	71 881	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	117 000	200 000	151 400	10 182 054

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses Investissement	429 700	718 802	391 588	334 171	195 702	409 479	240 000	21 344	5 000	473 480	0	3 219 266
	Dépenses réelles	429 700	648 802	391 588	334 171	195 702	409 479	240 000	21 344	5 000	473 480	0	3 149 266
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	9 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 700
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	648 802	391 588	334 171	195 702	409 479	240 000	21 344	5 000	473 480	0	2 719 586
101	EQUIPEMENTS PM ET SECURITE	0	0	27 000	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000
102	AMENAGEMENTS	0	0	0	0	56 000	0	0	0	0	114 000	0	170 000
103	URBAIN-ESPACES PUBLICS	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
104	INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE	0	0	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	150 000
105	ECOLE JULES FERRY	0	0	0	170 000	0	0	0	0	0	0	0	170 000
106	ECOLE VICTOR HUGO	0	0	9 000	0	0	0	0	0	0	111 000	0	120 000
107	PROJETS ENVIRONNEMENTAUX	0	0	0	0	0	0	240 000	0	0	0	0	240 000
18	CCAS	0	41 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 200
30	CIMENTIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	60 000
36	ESPACES VERTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
40	REFECTION BAT. COMMUNAUX	0	262 640	0	0	0	0	0	15 844	0	0	0	278 484
49	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	80 000
49	ACQUISITIONS DIVERSES	0	63 706	3 388	1 079	0	1 745	0	5 500	0	36 202	0	111 641
57	EXTINCTEUR-POTEAUX INCENDIE	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
63	MATERIEL DE TRANSPORT	0	178 000	43 211	0	0	0	0	0	0	0	0	221 211

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	REFECTION CHEMINS COMMUNAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
66	VIDEO SURVEILLANCE	0	0	268 495	0	0	0	0	0	0	0	0	268 495
68	MATERIELS INFORMATIQUE	0	73 008	10 494	0	0	0	0	0	0	3 864	0	87 366
76	PASSERELLE CORNICHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
87	PLANTATION D'ARBRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 413	0	3 413
90	REFECTION GYMNASE	0	0	0	0	0	65 000	0	0	0	0	0	65 000
92	AIRE DE CAMPING CAR	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	5 000
93	EQUIPEMENTS SPORTIFS	0	0	0	0	0	192 735	0	0	0	0	0	192 735
94	AIRES DE JEUX	0	0	0	0	0	150 000	0	0	0	0	0	150 000
96	THEATRE DE VERDURE	0	0	0	0	139 702	0	0	0	0	0	0	139 702
98	ETUDES ECOLE FDAL	0	249	0	13 092	0	0	0	0	0	0	0	13 341
99	POLE ENVIRONNEMENTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		2 150 834	215 648	12 033	0	69 448	385 723	0	12 455	13 052	110 838	0	2 969 831
Total recettes investissement		843 290	75 648	12 033	0	69 448	385 723	0	12 455	13 052	110 838	0	1 522 487
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010 Stocks		705 290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 290
024 Produits des cessions d'immobilisations		138 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138 000
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	75 648	12 033	0	69 448	385 723	0	12 455	13 052	110 838	0	679 182
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat* et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes d'ordre	1 307 344	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 447 344
021	Virement de la sect* de fonctionnement	847 344	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	847 344
040	Opérat* ordre transfert entre sections	460 000	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES													
		2 111 844	6 984 930	30 700	285 500	42 450	44 700	299 300	38 900	500	338 000	5 230	10 182 054
	Total dépenses de fonctionnement	2 111 844	6 984 930	30 700	285 500	42 450	44 700	299 300	38 900	500	338 000	5 230	10 182 054
	Dépenses réelles	664 500	6 984 930	30 700	285 500	42 450	44 700	299 300	38 900	500	338 000	5 230	8 734 710
011	Charges à caractère général	0	1 420 430	30 700	281 500	41 450	43 700	126 300	37 900	500	317 900	5 230	2 305 610
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 300 000
014	Atténuations de produits	531 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	531 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	17 000	258 000	0	0	0	0	173 000	0	0	20 100	0	468 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
67	Charges exceptionnelles	16 500	6 500	0	4 000	1 000	1 000	0	1 000	0	0	0	30 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	1 447 344	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 447 344
023	Virement à la section d'investissement	847 344	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	847 344
042	Opérat* ordre transfert entre sections	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

		8 172 094	71 881	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	117 000	200 000	151 400	9 514 370
	Total recettes de fonctionnement	8 172 094	71 881	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	117 000	200 000	151 400	9 514 370
	Recettes réelles	8 102 094	71 881	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	117 000	200 000	151 400	9 444 370
013	Atténuations de charges	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	10 000	0	350 000	0	42 000	110 000	300 000	0	200 000	11 400	1 023 400
73	Impôts et taxes	6 702 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000	6 842 742
74	Dotations et participations	1 364 802	11 881	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 376 683
75	Autres produits de gestion courante	34 550	0	0	0	0	0	0	0	117 000	0	0	151 550
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 104 572,28								
1641 Emprunts en euros (total)					7 104 572,28								
52/MIN20306/02137	CLF	01/04/2003	16/06/2003	01/01/2004	460 000,00	F		0,227	4,543	T	P	N	A-1
60/A2910243	Groupe Caisse d'Epargne	11/05/2010	25/05/2010	25/01/2011	700 000,00	F		3,290	3,330	S	P	N	A-1
68/10278008510002003960	CREDIT MUTUEL	01/12/2015	31/12/2015	30/04/2016	400 000,00	F		2,000	2,042	T	P	N	A-1
69/A291606T	CAISSE EPARGNE	15/02/2017	15/05/2016	15/05/2016	2 409 985,65	F		2,730	0,000	T	P	N	A-1
70/A29170C4	CAISSE EPARGNE	02/02/2016	15/11/2016	15/02/2017	777 193,68	F		2,730	2,760	T	P	N	A-1
71/A29171DQ	CAISSE EPARGNE	01/06/2017	20/06/2017	20/06/2018	900 000,00	F		2,420	2,444	A	P	N	A-1
72/1740	AGENCE FRANCE LOCALE	08/11/2021	08/11/2021	21/03/2022	1 457 392,95	F		0,470	0,000	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 104 572,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 134 010,47					397 189,02	78 300,57	0,00	16 261,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 134 010,47					397 189,02	78 300,57	0,00	16 261,38
52/MIN209306/02137	N	0,00	A-1	33 958,62	0,75	F	4,470		33 958,62	953,99	0,00	0,00
60/A2910243	N	0,00	A-1	168 658,03	2,56	F	3,290		54 395,02	5 105,10	0,00	1 618,57
68/10278008510002003960	N	0,00	A-1	138 848,43	3,08	F	2,000		41 767,84	2 465,00	0,00	323,60
69/A291606T	N	0,00	A-1	1 161 157,07	13,11	F	2,730		73 784,77	30 948,50	0,00	3 710,66
70/A29170C4	N	0,00	A-1	576 977,66	13,11	F	2,730		36 663,63	15 378,27	0,00	1 843,82
71/A29171DQ	N	0,00	A-1	713 609,15	14,46	F	2,420		40 027,70	17 289,34	0,00	8 603,13
72/1740	N	0,00	A-1	1 340 801,51	11,46	F	0,470		116 591,44	6 180,37	0,00	161,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 134 010,47					397 189,02	78 300,57	0,00	16 251,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnne)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 134 010,47	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	01/01/2000
L	Concessions, droits similaires	3	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	01/01/2000
L	Réseaux de voirie	8	01/01/2000
L	Installations de voirie	8	01/01/2000
L	Réseaux d'adduction d'eau	20	01/01/2000
L	Réseaux câblés	5	01/01/2000
L	Autres réseaux	5	01/01/2000
L	Autres matériels, outillages incendie	5	01/01/2000
L	Matériel roulant	8	01/01/2000
L	Autre matériel et outillage de voirie	8	01/01/2000
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15	01/01/2000
L	Installat° générales, agencements	20	01/01/2000
L	Matériel de transport	5	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	3	01/01/2000
L	Mobilier	10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	100	01/01/2000
L	Subv. transf. Régions	100	01/01/2000
L	Subv. transf. Départements	100	01/01/2000
L	Autres bâtiments publics	15	01/01/2000
L	Réseaux d'électrification	5	01/01/2000

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		420 000,00	I 420 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		420 000,00	420 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	420 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	420 000,00	175 356,06	0,00	595 356,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.


IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTESIV
A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 290 634,34	III 2 290 634,34
Ressources propres externes de l'année (a)		138 000,00	138 000,00
10222	FCTVA	138 000,00	138 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 152 634,34	2 152 634,34
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	20 000,00
28051	Concessions et droits similaires	6 000,00	6 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	6 000,00
281311	Hôtel de ville	2 000,00	2 000,00
281312	Bâtiments scolaires	5 000,00	5 000,00
281316	Equipements de cimetière	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	140 000,00	140 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 000,00	1 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	16 000,00	16 000,00
281534	Réseaux d'électrification	60 000,00	60 000,00
281538	Autres réseaux	15 000,00	15 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 000,00	13 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	45 000,00	45 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	25 000,00	25 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	50 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	150 000,00	150 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	705 290,00	705 290,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	847 344,34	847 344,34

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
 Reçu en préfecture le 07/04/2023
 Publié le 
 ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

Total ressources propres disponibles	2 290 634,34	679 196,66	3 114 132,75	0,00	6 083 963,75
---	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	595 356,06
Ressources propres disponibles	IV	6 083 963,75
Solde	V = IV – II (6)	5 488 607,69

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		42,00	0,00	42,00	36,00	0,00	36,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoints Administratifs	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	0,00	62,00	54,00	0,00	54,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	25,00	0,00	25,00	22,00	0,00	22,00
Adjoints Techniques	C	22,00	0,00	22,00	19,00	0,00	19,00
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
ATSEM Principal 1ère Classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM Principal 2ème Classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateurs de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Auxiliaire de Puériculture classe supérieure	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Puéricultrice classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Terr. des APS Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i) Adjoint d'animation		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j) Brigadier Chef Principal	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		136,00	0,00	136,00	116,00	0,00	116,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PIA : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préiser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	01/01/2001	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

IV
D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	11 736 000,00	7,96	42,64	0,00	5 004 230,00	7,96
TFPNB	51 800,00	2,37	39,68	0,00	20 554,00	2,37
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	3 363 763,00	0,00	14,51	0,00	488 082,00	0,00
TOTAL	15 151 563,00	38,73			5 512 866,00	18,42

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

1-1 MARCHAND Maxime	
1-2 WALTHER Marie-Laure	
1-3 LABOURAYRE Jean-Louis	
1-4 BURRIAT Christelle	
1-5 HABRANT Robert	
1-6 BONNEAU Cécile	
1-7 BICCHIERAI Anthony	
1-8 SAVI Julie	
1-9 DETRAY Stéphane	
2-0 MARAINI Elisabeth	
2-1 GENGOUX Francis	
2-2 DESMOULINS Julie	
2-3 THOMAS Patrice	
2-4 NEFF Marion	
2-5 SABATIER Jacques	
2-6 CAMPENS Géraldine	
2-7 MOURGUES André	
2-8 PIGNATEL Dominique	
2-9 AMBAN Serge	
3-0 WILLEMART Valérie	
3-1 ZIKA Didier	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

3-2 CHATONEY Marjolaine	
3-3 VERNHES Pierre-Valentin	
3-4 CHAIX Bruno	
3-5 BERTRANDY-CAMPANA Mary-Christine	
3-6 LEVINSPUHL Alain	
3-7 BEAULIEU Christine	
3-8 HERPIN Etienne	
3-9 MASSON RAGUSA Valérie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 ²⁹Nombre de membres présents : 0 ²⁸Nombre de suffrages exprimés : 0 ²⁸

VOTES :



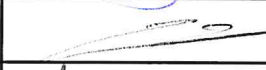






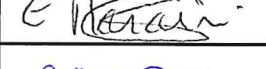


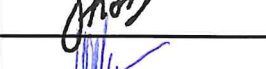



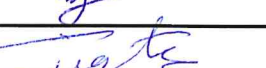

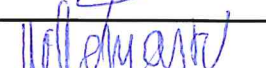

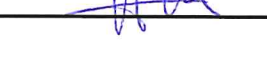
Pour : 0 ²⁸

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/23

Présenté par (1), M MARCHAND Maxime
A. le SAUSSET LES PINS le 06/04/23Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A. le SAUSSET LES PINS le 06/04/23
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

1-1 MARCHAND Maxime	
1-2 WALTHER Marie-Laure	
1-3 LABOURAYRE Jean-Louis	
1-4 BURRIAT Christelle	
1-5 HABRANT Robert	
1-6 BONNEAU Cécile	
1-7 BICCHIERAI Anthony	
1-8 SAVI Julie	
1-9 DETRAY Stéphane	
2-0 MARAINI Elisabeth	
2-1 GENGOUX Francis	
2-2 DESMOULINS Julie	
2-3 THOMAS Patrice	
2-4 NEFF Marion	
2-5 SABATIER Jacques	
2-6 CAMPENS Géraldine	
2-7 MOURGUES André	
2-8 PIGNATEL Dominique	
2-9 AMBAN Serge	
3-0 WILLEMART Valérie	
3-1 ZIKA Didier	

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

3-2 CHATONEY Marjolaine	
3-3 VERNHES Pierre-Valentin	
3-4 CHAIX Bruno	
3-5 BERTRANDY-CAMPANA Mary-Christine	
3-6 LEVINSPUHL Alain	
3-7 BEAULIEU Christine	
3-8 HERPIN Etienne	
3-9 MASSON RAGUSA Valérie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 013-211301049-20230406-DEL2023_04_07-DE